



Sous le haut parrainage du Président de la République Togolaise
Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE

ARBITRAGE DES LITIGES MARITIMES ET FINANCIERS EN AFRIQUE

COLLOQUE INTERNATIONAL POUR LE LANCEMENT
DES ACTIVITES DU CENTRE INTERNATIONAL D'ARBITRAGE
ET DE MEDIATION DE LOME (CIAM-LOME)

27, 28 et 29 avril 2022 à Lomé
Lieu : Hôtel 2 février

Organisé par:

Ciam
Centre International
d'Arbitrage et de Médiation

Avec le partenariat de

 **LES MERCURIALES**
REVUE TOGOLAISE DE DROIT DES AFFAIRES ET D'ARBITRAGE

 **ADM**
ASSOCIATION TOGOLAISE DE DROIT MARITIME

Sous la direction scientifique de:

Maître Martial AKAKPO

Avocat au Barreau du Togo, Docteur en droit

PROGRAMME

26 avril 2022

Arrivée des délégations

27 avril 2022

15h-17h _____ Assemblée Générale du CIAM (réservée aux membres fondateurs et membres cooptés)

Lieu : Siège du CIAM

18h _____ Cocktail de bienvenue

28 avril 2022

MATINÉE _____

09h _____ Session d'ouverture du colloque

Allocutions d'ouverture du colloque

- Président du CIAM-LOME
- Président de la Chambre d'Arbitrage Maritime de Paris
- Président de l'Association Togolaise de Droit Maritime (ATDM)
- Présidents de la BOAD/BIDC/BAD
- Président de la CCJA
- Ministre de la Justice, Garde des Sceaux du Togo ou Ministre de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière

10h15 _____ Exposé introductif : Les défis liés à l'arbitrage des contentieux maritimes et financiers en Afrique

Pause-café _____

10h40 _____ Table ronde 1 : Cadre juridique et spécificités de l'arbitrage des litiges maritimes et financiers dans le Golfe de Guinée

Le cadre juridique de l'arbitrage des litiges maritimes dans le Golfe de Guinée,

Le cadre juridique de l'arbitrage des litiges financiers en Afrique,

Les spécificités de l'arbitrage des litiges maritimes

Les spécificités de l'arbitrage des litiges financiers

11h25 _____ Débat avec la salle

12h30 _____ Pause-déjeuner

APRÈS-MIDI

14h30 _____ **Table ronde 2** : La clause d'arbitrage dans les secteurs financier et maritime

La circulation de la clause compromissoire en matière maritime,

Les conventions d'arbitrage dans les transactions boursières,

La clause compromissoire et les parties faibles dans les contrats financiers,

15h15 _____ Débat avec la salle

16h30 _____ Pause café

17h _____ **Atelier discussion** : Les perspectives de l'arbitrage maritime en Afrique

Le point de vue de l'armateur

Le point de vue de l'assureur, représentant

Le point de vue d'un opérateur logistique

Le point de vue d'un universitaire

29 Avril 2022

09h _____ **Table ronde 3** : Les spécificités de l'instance arbitrale dans les secteurs maritimes et financiers

La place de la Common Law et des usages dans l'arbitrage maritime

L'expertise dans l'arbitrage maritime

Les garanties bancaires et les arbitrages multipartites et/ou multi-contractuels

11h15 _____ Pause - café

11h45 _____ **Atelier discussion :** L'opportunité de l'arbitrage dans le secteur financier

Le point de vue du banquier
Le point de vue de l'avocat
Le point de vue d'un fonds d'investissement
Le point de vue d'un affactureur

12h30 _____ Pause-déjeuner

14H30 _____ **Table ronde 4 :** L'efficacité des sentences arbitrales maritimes et financières

Les sentences arbitrales maritimes et financières et les tiers,
Les recours contre les sentences maritimes et financières et les tiers,
L'exécution forcée des sentences arbitrales maritimes,

15h15 _____ Débat avec la salle

17h _____ Session de clôture

Rapport de synthèse
Recommandations des opérateurs du secteur financier
Recommandations des opérateurs du secteur maritime